



DEMANDE DE COMPLÉMENT D'INDEMNISATION POUR LES NON-SALARIÉS AGRICOLES

MALADIE PROFESSIONNELLE SUITE À UNE EXPOSITION AUX PESTICIDES

Vous êtes atteint d'une maladie qui a été reconnue comme **maladie professionnelle suite à une exposition aux pesticides** ? Votre maladie professionnelle vous a été notifiée **avant le 29 novembre 2020**. Vous pouvez demander un **complément d'indemnisation** au titre du Fonds d'indemnisation des victimes de pesticides en **remplissant la 1^e partie de ce formulaire et en l'adressant à votre caisse d'affiliation**.

En cas de décès de la victime et **en qualité d'ayant droit**, vous pouvez demander un **complément d'indemnisation**. Pour en effectuer **la demande, veuillez remplir la 2^e partie du formulaire** et l'adresser à la caisse d'affiliation de la personne décédée.

PARTIE 1 : EN QUALITÉ DE VICTIME

Nom :

Prénom :

Date de naissance :

Numéro de sécurité sociale (13 chiffres) :

Date de notification de votre maladie professionnelle :

Au titre de la prise en charge de votre maladie, êtes-vous actuellement bénéficiaire :

D'indemnités journalières

D'une rente

Adresse :

Code postal :

Ville :

Téléphone :

E-mail :

Je certifie sur l'honneur que les informations transmises sont exactes.

Fait le :

Signature :



PARTIE 2 : EN QUALITÉ D'AYANT DROIT

Nous vous remercions de renseigner les informations *sur l'identité de la personne décédée* :

Nom :

Prénom :

Date de naissance :

Numéro de sécurité sociale (13 chiffres) :

Date de notification de sa maladie professionnelle :

Merci de remplir vos *coordonnées en tant qu'ayant droit* :

Conjoint concubin partenaire Pacs enfant jusqu'à l'âge de 20 ans

Nom :

Prénom :

Numéro de sécurité sociale (13 chiffres) :

Adresse :

Code postal :

Ville :

Téléphone :

E-mail :

Je certifie sur l'honneur que les informations transmises sont exactes.

Fait le :

Signature :